



rsa suspendu apres declaration hebergement de mes petits enfants mineurs etrangers

Par florida, le 04/02/2019 à 22:36

bonjour

De nationalité française je percevais un rsa de 260 euros et apl de 216 euros. Ce mois on m'a suspendu le rsa pour fevrier 2019 en maintenant l'apl car j'ai déclaré héberger mes 2 petits fils scolarisés en france car ils sont algériens. leur pere me donne 350 euros pour l'école privée et j'ai l'aide alimentaire pour nous tous octroyée par l'assistante sociale

As-t'on le droit de m'enlever le rsa

je suis dans le dénuement le plus total je suis en attente de ma retraite

et je n'ai pas encore entamé les formalités pour la percevoir je suis âgée de 62ans.